

**Progrès en francisation – Grandir en français**  
**Septembre 2006 à Juin 2008**

#	Recommandations du comité aviseur	Recommandation des directions	Accompli	Accompli en juin	Recommandation
1	<p>Que le CSAP adopte une définition élargie du concept de la francisation qui se lit comme suit :</p> <p>La francophonisation est un ensemble de mesures et d'interventions qui visent la consolidation de la compétence orale en langue française afin que tout élève soit en mesure de s'en servir avec aisance pour communiquer et apprendre et qu'il choisisse de lui faire une place de choix dans la construction de son identité</p>	<p>1. Inclure dans la Vision/Mission du CSAP (via les conseillers).</p> <p>2. Raccourcir et alléger la définition.</p>	<p>1. Sans être écrit formellement, on lit ceci dans «<i>Le Conseil scolaire acadien provincial prend les moyens pour assurer le développement de chaque élève et pour lui donner toutes les chances de réussite</i> » Plan Stratégique 2006 – 2010</p>		
2	<p>Que le CSAP crée un poste permanent de Coordination à la francophonisation pour voir à la mise en œuvre des moyens élaborés ci-dessous et des autres initiatives reliées au développement de la langue et de l'identité francophone chez les élèves</p>	<p>1. Assurer un budget adéquat/bureau/secrétaire.</p> <p>2. Formation supérieure pour cette personne.</p> <p>3. Faire des études de ce qui se passe dans les autres provinces.</p> <p>4. Personne très dynamique, créative etc.</p> <p>5. Trouver des sources de financement pour développer des projets et/ou activités</p> <p>6. Assurer que cette personne fasse partie d'un réseautage d'autres personnes qui occupent ce poste dans les autres provinces. Il faut que cette personne se tienne au courant des nouveautés dans le domaine de la francisation.</p>	<p>1. Poste créé le 11 déc. 2006</p> <p>3. Étude faite au printemps 2007</p> <p>5. Partenariat avec EANE dès le printemps 2007.</p> <p>6. Fait venir des trousseaux pour distribuer aux parents et dans les écoles.</p>		<p>Redéfinir et/distribuer les tâches de francisation et Grandir en français. Suivi de la rencontre intersectoriel à venir.</p> <p>Employer les services du CPRPS pour la formation et des demandes et recommandations futurs.</p>
3	<p>Que le CSAP maintienne le présent comité de francisation pour appuyer la Coordination à la francophonisation et assurer la révision et le suivi de l'implantation des recommandations de ce rapport.</p>	<p>1. Un comité qui implique les 3 régions.</p> <p>2. Barème et échéancier pour l'implantation des initiatives via Louis Cormier.</p>	<p>1. Comité de francisation initial continué au printemps 2007 et aboli en juin 2007</p>	<p>1. Mise en place d'un comité inter-sectoriel composé du DR responsable, des agents pédagogiques et de représentants des programmes, des services aux élèves et d' IPLE .</p>	<p>Ce comité se rencontre périodiquement pour discuter de la mise en oeuvre des recommandations et du programme.</p>

#	Recommandations du comité aviseur	Recommandation des directions	Accompli	Accompli en juin	Recommandation
4	Que le CSAP développe un réseau de Centres de la petite enfance au sein de toutes ses écoles afin d'offrir aux parents et aux enfants les meilleures chances de se ressourcer et de voir au développement global de leur enfant en accordant une place privilégiée à la langue française	<ol style="list-style-type: none"> <li>Ouvrir des garderies dans nos écoles.</li> <li>Créer un centre où les parents peuvent avoir accès à des ressources et des services d'appuis.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Depuis septembre 2007, il y a huit programmes Grandir en français: NDA, CSÉA, EAP, EAT, ERS, RDV, EWP et EPO. Il y a aussi des services de garde : CDGH, EBB et EJDG.</li> <li>Il existe 2 centres provinciaux : le CPRPS et le CPRP. De plus il y a des centres de la petite enfance à Meteghan et à la Pointe de l'Église.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Ajouter un programme Grandir en français.</li> <li>Des pourparlers sont en place avec le CPRPS, l'EANE, la FePANE et La Pirouette pour coordonner l'ouverture d'autres centres.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Assurer un financement stable pour mettre sur pied des programmes Grandir en français dans toutes les écoles d'ici septembre 2009. Répondre à tous les besoins d'ici septembre 2010.</li> <li>Trouver de l'espace dans nos écoles pour faciliter la tâche des organismes qui veulent créer des centres de ressources à la petite enfance dans nos écoles.</li> </ol>
5	Que le CSAP assure un financement adéquat pour la mise en œuvre d'une stratégie pour appuyer les parents dans leur engagement à la francophonisation de leur enfant, fondé sur l'expérience concluante du projet PAF	<ol style="list-style-type: none"> <li>Offrir des services et des ressources aux parents dès la naissance de l'enfant et même de partager l'information aux cours prénatale...</li> <li>Former des centres de la petite enfance pour les parents et les enfants de la naissance à 4 ans.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>En septembre 2007 le CPRPS est en place pour prêter des matériaux aux parents et aux écoles. De plus, des troussees sont offertes aux parents de nouveaux-nés dans les hôpitaux (fePANE).</li> <li>c) Voir recommandation # 3 b) Mise en œuvre des projets de l'EANE tel l'Alphabétisation familiale et la Francisation des familles exogames</li> </ol>	Faciliter les efforts de l'EANE, de la FePANE et de La Pirouette dans ces dossiers.	Travailler avec les directions de nos écoles et la communauté pour ouvrir les portes de nos écoles et offrir les ateliers et les cours du soir/des fins de semaines.

#	Recommandations du comité aviseur	Recommandation des directions	Accompli	Accompli en juin	Recommandation
6	Que tous les programmes d'études et les initiatives pédagogiques reflètent les cinq caractéristiques énoncées ci-dessus et s'inspirent du document sur l'intégration de valeurs identitaires dans la programmation scolaire publiée par la FÉPA	<p>1. Intégrer des RAS/ et scénarios dans les cours de DPS et Carrière/Vie/Style actif de la M-12<sup>e</sup> année qui adressent la construction identitaire et l'affirmation de la francophonisation.</p> <p>2. Intégrer l'art dramatique/l'art visuel et surtout la musique dans la programmation comme moyens privilégiés de promouvoir l'oral (ressources, formation (voir Françine 2<sup>e</sup>- Beaubassin)</p> <p>3. Nouveau programme de français avec RAS/scénarios/ressources appropriées qui adressent la construction identitaire et l'affirmation francophone/ francophonisation.</p> <p>4. Valorisation/ressources/débats/club de théâtre etc (CPRP site).</p>	<p>2. Introduction de nouveau cours tel que Film et Vidéo 12 et Design 11.</p> <p>3. Révision du programme de français.</p> <p>4. Création du poste d'animateur culturel dans les écoles secondaire.</p>	Voir comptes-rendus du comité de francisation et inter-sectoriel.	<p>1. et 2. Que l'insertion des composantes de francisation devienne soit ajouté lors de l'élaboration de nouveau programme puis qu'on fasse une révision des programmes actuels.</p> <p>2. Augmenter le nombre d'heure des animateurs culturel et ajouter des animateur dans les écoles élémentaires.</p>
7	Que la formation offerte au personnel enseignant pour la mise en oeuvre des programmes d'études fasse une place importante à une pédagogie de la francophonisation réussie	<p>1. Chaque programme devrait avoir des résultats d'apprentissage qui sont reliés à la francophonisation.</p> <p>2. Des journées pédagogique au sujet de la francophonisation pour le personnel d'école</p>	Disponibilité de l'agent de francisation pour des sessions sur l'approche communicative expérientiel.	Voir comptes-rendus du comité de francisation et inter-sectoriel.	Revoir comment on offre la formation aux enseignants ainsi qu'aux enseignants qui jouent un rôle de mentors et d'intervenants IPLE dans nos écoles.
8	Qu'une formation initiale sur la pédagogie de la francophonisation soit organisée et offerte par le CSAP avant le début de chaque année scolaire et que le nouveau personnel enseignant s'engage à y participer	<p>1. Mettre dans le contrat.</p> <p>2. Consulter les écoles avec une ébauche avant de commencer puis réviser chaque année.</p> <p>3. Impliquer les Universités francophones ( Ste-Anne et Moncton) dans l'élaboration de la formation</p>	<p>Présentation aux nouveaux enseignants à l'été 2007 par l'agent de francisation.</p> <p>3. Participation au comité des partenaires à la Petite Enfance ( EANE, CPRPS, USA, CSAP, MÉCNÉ, Ser. Com. )</p>	Voir comptes-rendus du comité de francisation et inter-sectoriel.	Formation d'une journée pour tous les nouveaux enseignants du système.
9	Que le CSAP fasse une place dans la programmation scolaire pour permettre aux élèves d'amorcer une réflexion sur la place du français dans leur vie. Les	1. Avoir des invités pour parler aux élèves de leur emploi (bilingue).	Fait partie du programme de DPS au premier cycle		

	cours de développement personnel et social au premier cycle du secondaire et Carrière et vie 11 sont des cours qui se prêtent bien au développement de cette thématique	2. CEV - Ça parle de l'emploi. Discuter de l'avantage d'être bilingue (GRC, spécialiste orthophoniste).	du secondaire et de CEV en 11 <sup>ème</sup> année..		
<b>#</b>	<b>Recommandations du comité aviseur</b>	<b>Recommandation des directions</b>	<b>Accompli</b>	<b>Accompli en juin</b>	<b>Recommandation</b>
10	À titre de projet pilote, que le CSAP appuie les démarches de l'École du Carrefour pour examiner la question de l'usage du français dans l'école en poursuivant le dialogue entre l'administration, les élèves et le personnel enseignant	1. Découvrir les diversités ethniques/culturelles de la population étudiante de l'école.  2. Célébrer/ valoriser la richesse de cette diversité.  3. Aider le personnel de l'école (enseignant(e)s/soutien(s) à mieux comprendre et à être proactif envers les besoins de tous les élèves	Ajouts d'animateurs culturel dans les écoles du secondaire (15 hrs semaine).  Semaine de la promotion scolaire.		1. Appui la direction des écoles de la région d'Halifax par coordonnateur d'équité raciale pour faire vivre la politique d'équité raciale. Le focus est la francophonie mondiale.
11	Que le CSAP appuie l'implantation d'un système de transport parallèle pour encourager la création d'activités parascolaires avant et après l'école.	1. Rembourser les dépenses des volontaires (les taxis).  2. Avoir des coordonnateurs d'activités dans toutes les écoles.	1. Mis en place de trois projets pilotes de transport après l'école. 2. Ajouts d'animateurs culturel dans les écoles du secondaire (15 hrs semaine).		2. Ajouts d'animateurs culturels dans les écoles élémentaires.
12	Que l'implication du personnel enseignant dans la vie étudiante de l'école soit une considération importante dans le recrutement du personnel des écoles secondaires et qu'une enquête soit menée pour déterminer comment d'autres systèmes scolaires peuvent encourager la participation du personnel à la vie étudiante.	1. Avec plus de personnes qui postulent pour des positions on pourrait insister l'implication dans la vie étudiante dès l'embauche.  2. Une condition de l'emploi.  3. Étudier la possibilité de rémunérer les enseignant(e)s pour s'impliquer dans les activités de la vie étudiante			
13	Que le CSAP crée des postes d'enseignants agissant comme agents de francophonisation pour chacune de ses écoles en attribuant 20% d'un ETP pour chaque 10 enseignants	1. Les personnes doivent avoir des qualités clés : - dynamique - créative - multitâche  2. Leur donner une direction (piste à suivre) - recommandation # 2 - cette personne pourrait les guider.	Création d'agents de francisation pour chaque école de 15 % à 35 % en septembre 2007.  Description de tâche développée en tenant compte de ce qui existe	Revoir les critères de sélection des agents de francisation.  Revoir la définition de la tâche.	Voir comptes-rendus du comité de francisation et inter-sectoriel.

		3. Formation basée sur une sensibilisation de la tâche.	dans d'autres provinces.		
<b>#</b>	<b>Recommandations du comité aviseur</b>	<b>Recommandation des directions</b>	<b>Accompli</b>	<b>Accompli en juin</b>	<b>Recommandation</b>
14	Que le Secteur des Services aux élèves du CSAP, en collaboration avec la Coordination de la francophonisation, développe une expertise et un plan d'action dans l'appui aux élèves qui présentent des besoins reliés à la compétence orale	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Des cours de FLS pour les parents.</li> <li>2. Informer les parents des outils disponibles (CPRP etc) pour aider leurs enfants.</li> <li>3. Des pré-maternelles dans les écoles du CSAP.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'EAANE offre des cours d'alphabétisation et des cours de francisation aux parents dans les écoles du CSAP.</li> <li>3. 2 pré-maternelles en 2005-2006 ; 5 pré-maternelles en 2006 – 2007 ; 8 pré-maternelles en 2007 – 2008</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>3. Voir à la possibilité de retenir et/ou d'ajouter des pré-maternelles en septembre 2008. Voir à la possibilité de s'enregistrer avec les services communautaires comme des pré-maternelles accrédités.</li> </ol>	Si le budget le permet, ajouter deux pré-maternelles en Clare et une à l'école Beau-Port. Le programme serait offert dans toutes les écoles d'ici septembre 2009. Répondre à tous les besoins d'ici septembre 2010.
15	Qu'on tienne compte du profil sociolinguistique dans la sélection des élèves qui reçoivent de l'appui individuel (IPLÉ, enseignement ressource) pour adapter les interventions à leur besoins d'apprentissage particuliers; soit en développement de la compétence orale, soit en remédiassions lecture/écriture	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Plus petites classes (moins que 15).</li> <li>2. Plus d'ETP en ressource à cause du montant de testing qui a besoin d'être fait.</li> <li>3. Appui pour les élèves doués.</li> <li>4. Appui d'un psychologue dans notre région.</li> <li>5. Appui en orthophonie.</li> <li>6. Conseiller(ère) en orientation et en counselling qualifié(e).</li> <li>7. Travailleuse sociale.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La dotation du personnel reflète une diminution du nombre d'élèves dans les classes de maternelle et première année.</li> <li>3. Création de cours CO-OP et O2 (pour tous les besoins).</li> <li>5. Création des postes d'agents de francisation pour chaque école de 15 % à 35 % en septembre 2007.</li> </ol> <p>Étude des profils sociolinguistiques des élèves de maternelle à la 3<sup>ème</sup> année au printemps 2007.</p> <p>Réaménagement des orienteurs dans les écoles.</p>	Mise à jour de l'étude des profils sociolinguistiques des élèves de la maternelle à la 3 <sup>ème</sup> année	

16	Que le CSAP limite le nombre d'élèves par classe à 20 lorsque les profils sociolinguistiques d'un groupe d'élèves signalent que le climat d'apprentissage peut être affecté	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Combiner des niveaux M-1 pour les petites écoles.</li> <li>2. Blocs de 2 ans à 3 ans classes multi-âges.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La dotation du personnel reflète une diminution du nombre d'élèves dans les classes de maternelle et première année.</li> <li>2. Le nouveau programme de mathématique est conçu pour répondre aux besoins de classes combiné.</li> </ol>		
<b>#</b>	<b>Recommandations du comité aviseur</b>	<b>Recommandation des directions</b>	<b>Accompli</b>	<b>Accompli en juin</b>	<b>Recommandation</b>
17	Que le CSAP crée un ensemble de ressources essentielles pour chacune des écoles et que ce matériel soit accessible facilement au personnel enseignant	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pression auprès des écrivains.</li> <li>2. Albums / petits livres pour le plaisir (pas toujours strictement pédagogique).</li> <li>3. Dresser une liste de modèles d'auteurs, etc qui sont disponibles sur le web</li> </ol>	<p>Achat de ressources : Trousse du CMEC Français Oui, Oui, Oui Tu peux compter sur moi</p> <p>Liste de liens internet pour la francisation et la petite enfance.</p>	<p>Évaluation de matériel (Enfants de la planète) en 1<sup>ère</sup>, en 2<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup> de plus qu'au secondaire.</p> <p>Identification de matériaux pédagogiques appropriés à la francisation.</p>	Créer une banque de ressources et un site Web destinés au personnel enseignant et aux éducatrices pour les appuyer dans le cadre de la mise en œuvre du programme Grandir en français et/ou de francisation.
18	Que le CSAP travaille de concert avec le CPRP pour créer une banque de ressources et un site Web destinés au personnel enseignant pour les appuyer dans leurs démarches de francophonisation de leur enseignement	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier les ressources pédagogiques déjà existantes.</li> <li>2. Sondage auprès des enseignant(e)s pour trouver d'autres ressources.</li> <li>3. Établir une priorité avec les ressources à utiliser.</li> <li>4. Donner une formation au corps professoral pour l'intégration de ces ressources à la programmation régulière (programmes d'études).</li> </ol>	<p>Trousse du CMEC Français Oui, Oui, Oui Tu peux compter sur moi</p> <p>Priorité : Maternelle à 2<sup>e</sup> année &amp; les nouveaux arrivés qui ne parlent pas français.</p> <p>Lien de créé entre la page web du CSAP et la page web du CPRP</p>	Évaluation de matériel (Enfants de la planète) en 1 <sup>ère</sup> , en 2 <sup>ème</sup> et en 3 <sup>ème</sup> de plus qu'au secondaire.	Créer une banque de ressources et un site Web destinés au personnel enseignant et aux éducatrices pour les appuyer dans le cadre de la mise en œuvre du programme Grandir en français et/ou de francisation.
19	Que le CSAP encourage le développement de matériel pédagogique destiné aux élèves et au	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les sciences humaines.</li> </ol>	Révision des programmes d'études.	Évaluation de matériel (Enfants de la planète) en	

	personnel enseignant et qui reflète la réalité des francophones en Nouvelle-Écosse	<ol style="list-style-type: none"><li>2. Livres qui reflètent la vie francophone et qui répondent aux besoins des francophones en Nouvelle-Écosse.</li><li>3. Se débarrasser du bureau des manuels scolaires.</li><li>4. L'école décide quels manuels doivent être utilisés.</li></ol>		1 <sup>ère</sup> , en 2 <sup>ème</sup> et en 3 <sup>ème</sup> de plus qu'au secondaire.	
--	--	--	--	---	--